

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

RAPPORT D'ACTIVITES 2015



REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple - Un But - Une Foi

RAPPORT D'ACTIVITES

**Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche
MESR**

février 2016



SOMMAIRE

I. Mot du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	9
II. Présentation du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	10
II.1. Attributions et Mission	10
II.2. Objectifs du secteur	11
II.2.1 Objectifs Ministériel	11
II.2.2 Objectifs par programme	12
II.3. Organisation	13
III. Réalisations en 2015	15
III.1. les actions majeures déroulées en 2015	15
III.2. les résultats relatifs au plan de développement de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	19
IV. Perspectives	24
V. Annexes	25

Sigles et abréviations

ADIE	Agence de l'Informatique de l'Etat
ANAQ-sup	Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'enseignement supérieur
CNAES	Concertation nationale de l'enseignement supérieur
COSYDEP	Coalition pour une Synergie des Acteurs pour la Défense de l'Ecole Publique
COUD	Centre des œuvres universitaires de Dakar
CRE	Centre des recherches et d'essai
CROUS	Centre régional des œuvres universitaires de Saint louis
ENO	Espaces numériques ouverts
EPT	Ecole polytechnique de Thiès
FSJP	Faculté des sciences juridiques et politiques
FIRST	Fond d'impulsion pour la recherche scientifique et technique
FPST	Fond de publication scientifique et technique
GAR	Gestion axée sur les résultats
ISEP	Institut supérieur d'enseignement professionnel
LMD	Licence master doctorat
MESR	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
PATS	Personnel administratif technique et de service
PDESR	Plan de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche
PER	Personnel Enseignant et de Recherche
PGF-sup	Programme de gouvernance et de financement de l'enseignement supérieur
SIGFIP	Système intégré de la gestion des publiques
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UADB	Université Alioune DIOP de Bambey
UASZ	Université Assane SECK de Ziguinchor
UCAD	Université Cheikh Anta DIOP de Dakar
UFR	Unités de Formation et de Recherche
UGB	Université Gaston berger de Saint louis
UT	Université de Thiès



I. Mot du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



Le Ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche constitue un puissant levier de développement socio-économique durable à travers la formation de ressources humaines hautement qualifiées et la production de connaissances scientifiques et technologiques capables de stimuler les secteurs vitaux de l'économie.

C'est dans ce cadre, que le Président de la République m'a instruit de mettre en œuvre à la fois une politique d'enseignement supérieur de qualité et une politique de recherche fondamentale et appliquée performante.

Sur la base de ces orientations stratégiques, le Ministère a mis en œuvre un ensemble d'actions prioritaires en vue du développement de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Il s'agit entre autres de l'application des directives issues du conseil présidentiel sur l'avenir de l'enseignement supérieur, et de la mise en œuvre des contrats de performance des universités dans le cadre du Programme de Gouvernance et de Financement de l'Enseignement supérieur (PGF-sup). Ce qui illustre suffisamment l'option résolue de réaliser systématiquement la gestion axée sur les résultats à tous les niveaux du département.

De même, la mise en œuvre des stratégies appropriées pour l'impulsion et la promotion des activités de recherche et d'innovation répond à une meilleure coordination du système national de recherche.

Le programme d'activités 2015 du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est marqué par la dynamique des réformes économiques et sociales en cours impulsée dans le cadre du Plan Sénégal Emergent (PSE) et est articulé autour des axes stratégiques suivants :

- le renforcement des capacités d'accueil des universités publiques existantes ;
- l'amélioration de l'accès à l'enseignement supérieur dans les domaines identifiés comme prioritaires et pour les niveaux de formation adéquats ;
- amélioration de la qualité de l'Enseignement supérieur ;
- la promotion de la recherche et de l'innovation ;
- l'amélioration des conditions de vie des étudiantes et étudiants et de l'environnement du travail ;
- l'amélioration du pilotage dans l'enseignement supérieur et de la recherche.

A cet effet, d'importants efforts ont été consentis en 2015 pour développer l'enseignement supérieur et la recherche à travers les programmes Enseignement supérieur, Recherche scientifiques et administration générale, pilotage et soutien des services.

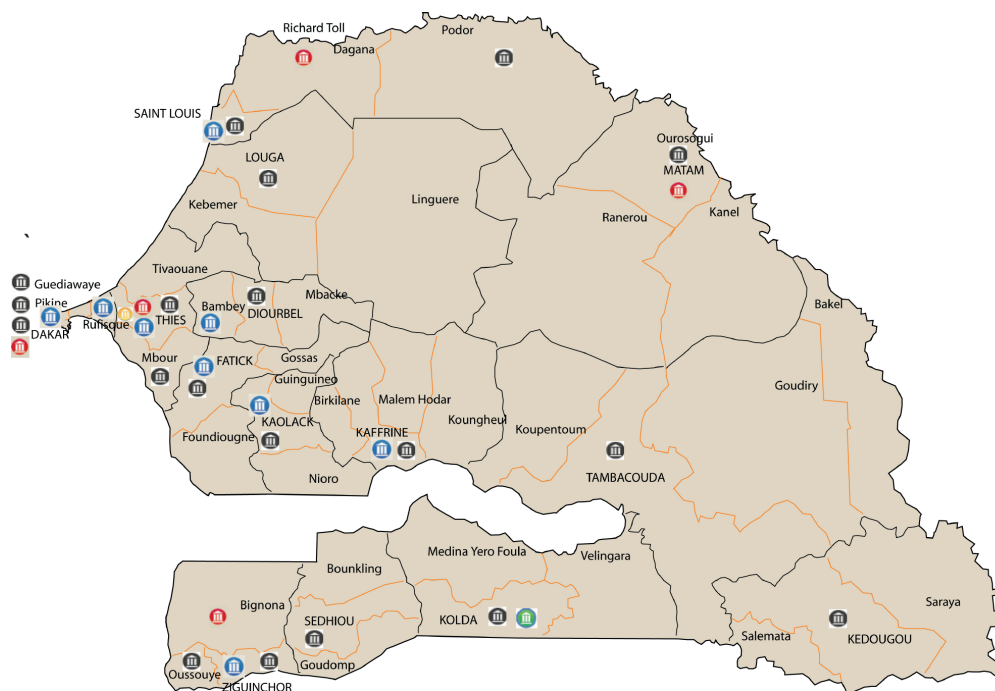
II. Présentation du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

II.1. Attributions et missions

Le sous-secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a pour missions de préparer et de mettre en œuvre, sous l'autorité du Premier Ministre, la politique définie par le Chef de l'Etat dans les domaines de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (décret n° 2012-651 du 4 juillet 2012 relatif aux attributions du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche).

A ce titre, il est chargé:

- de préparer les conditions d'un développement intégral assumé par la nation toute entière à travers la formation d'hommes et de femmes aptes à travailler efficacement à l'émergence du pays face aux défis de la pauvreté et de la mondialisation.
- d'élaborer et de mettre en œuvre la carte universitaire nationale, en veillant à la répartition harmonieuse et équitable des universités, écoles et centres universitaires sur l'ensemble du territoire national ;





- d'assurer le contrôle et la supervision des universités et des établissements d'enseignement supérieur placés sous son autorité, ainsi que des structures d'enseignement supérieur privées ;



- de veiller au développement de la recherche fondamentale appliquée dans les universités, les instituts de formations professionnelles et écoles

nationales supérieures de formation, et, en relation avec les ministères concernés, de veiller aussi à l'utilisation des résultats de la recherche au bénéfice du développement ;

- de lever les contraintes au développement par la recherche, en promouvant la production de connaissances scientifiques et de savoirs faire technologiques capables de stimuler les secteurs vitaux de notre économie.

II.2. Objectifs du secteur

II.2.1. objectifs Ministériels :

Les objectifs ministériels sont les suivants :

- réorienter le système d'enseignement supérieur vers les sciences, la technologie, les formations professionnelles courtes ;
- mettre les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au cœur du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche pour améliorer l'accès à l'enseignement supérieur et l'efficacité du système;
- améliorer le pilotage du système d'enseignement supérieur et de recherche et réformer la gouvernance des établissements publics d'enseignement supérieur ;
- instaurer une culture de la paix au sein des Etablissements publics d'enseignement supérieur ;
- favoriser la carrière des enseignants, des chercheurs et du personnel administratif, technique et de service, (6) faire de l'étudiant un acteur de sa formation, favoriser sa réussite et améliorer ses conditions de vie ;
- renforcer la carte universitaire pour favoriser l'accès, diversifier l'offre de formation et assurer la qualité de l'enseignement supérieur ;
- donner un nouvel élan à la recherche et à l'innovation, ouvrir l'espace sénégalais de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'Afrique et au monde ;

- améliorer la gestion des budgets et ressources propres des universités par la mise en place de procédures et mécanismes modernes et transparents.

II.2.2. Objectifs spécifiques par programme

Les objectifs spécifiques suivants ont été définis :

Administration générale, pilotage et soutien des services

- adopter un système de gestion favorisant la performance au niveau central et déconcentré ;
- améliorer la gouvernance et le pilotage du ministère ;
- mettre en place des procédures et des mécanismes modernes et transparents ;
- mettre en place un dispositif de gouvernance du système d'information du sous-secteur de l'ESR ;
- renforcer la capacité de gestion de l'administration centrale et des IES ;
- renforcer la qualité et la productivité des PER et des PATS.

Education supérieur

- améliorer la performance des étudiants ;
- assurer la construction et le suivi des infrastructures universitaires ;
- assurer la gouvernance de l'Enseignement universitaire ;
- élargir la carte universitaire nationale ;
- normaliser les capacités d'accueil des universités existantes ;
- promouvoir le numérique au service de la formation ;
- promouvoir les formations professionnelles courtes.

Œuvres sociales universitaires

- assurer la construction et le suivi des infrastructures universitaires et sociales ;
- assurer la gouvernance des œuvres universitaires ;
- assurer la gouvernance et le suivi évaluation des bourses ;
- stabiliser l'enveloppe budgétaire des bourses.

Recherche et innovation

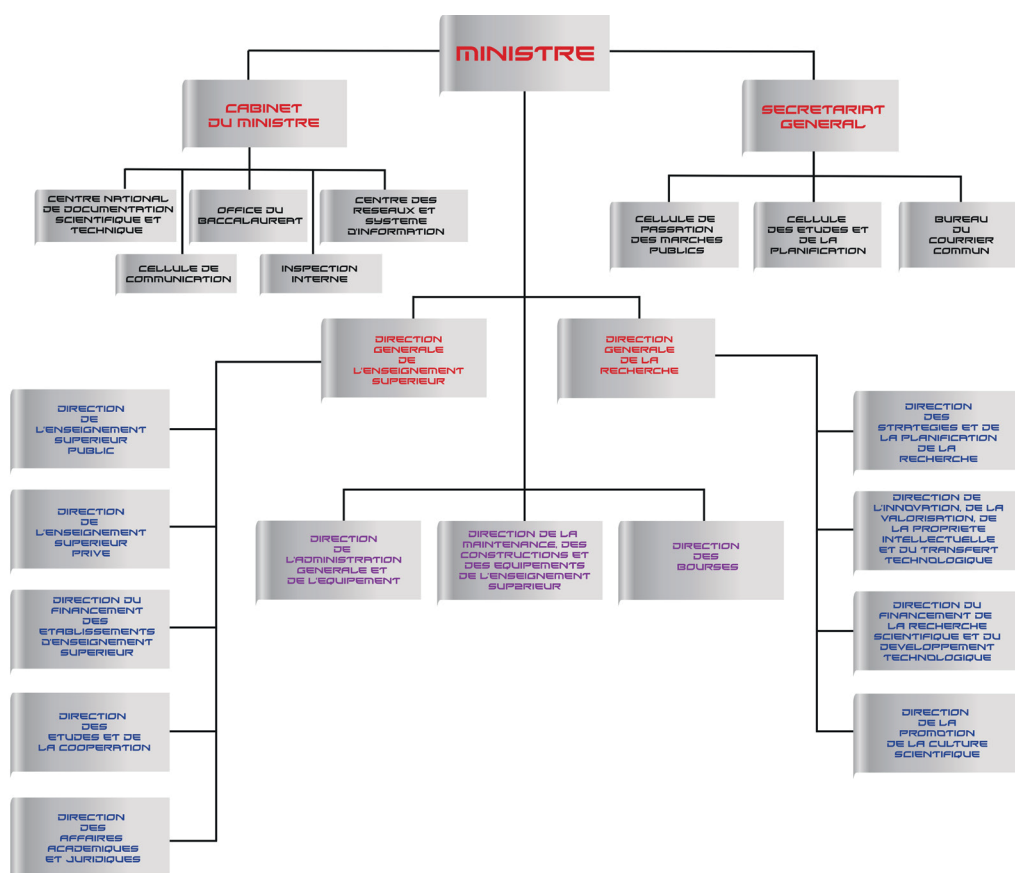
- assurer la gouvernance de la Recherche et de l'Innovation ;
- définir les grandes priorités de la recherche sénégalaise en rapport avec le PSE ;
- favoriser la recherche en partenariat entre les laboratoires de recherche et les entreprises ;
- renforcer le système d'observation et de veille concernant les activités de recherche ;
- suivre et évaluer les résultats de la Recherche et de l'Innovation.

Pour l'atteinte de ces objectifs, les résultats globaux suivants sont attendus :

- les capacités d'accueil des universités publiques existantes sont renforcés ;
- l'accès à l'enseignement supérieur dans les domaines identifiés comme prioritaires et pour les niveaux de formation adéquats est amélioré ;
- Le Sénégal est positionné comme un pays de référence dans les domaines de l'enseignement supérieur, de l'innovation et de la recherche ;
- La gouvernance administrative et scientifique du sous-secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est améliorée.

II.3. Organisation

Décret n° 2014- 565 du 06 Mai 2014 portant organisation du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche s'établit ainsi qu'il suit :



1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection interne ;
- Centre national de Documentation scientifique et technique ;
- Bureau de la Coopération et du Service des Organismes de Recherche ;
- Office national du Baccalauréat ;
- Cellule de communication ;
- Centre des réseaux et des systèmes d'information.

2° Secrétariat général et services rattachés :

- Cellule de passation des marchés publics ;
- Cellule des Etudes et de planification ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions générales

- Direction générale de l'Enseignement supérieur :
 - Direction de l'Enseignement supérieur public ;
 - Direction de l'Enseignement supérieur privé ;
 - Direction des financements des établissements d'enseignement supérieur ;
 - Direction des études et de la coopération ;
 - Direction des affaires juridiques et politiques.
- La Direction générale de la Recherche avec quatre Directions :
 - La Direction de la stratégie et de la planification de la Recherche ;
 - La Direction de l'innovation, de la valorisation, de la propriété intellectuelle et du transfert technologique ;
 - La Direction du financement de la recherche scientifique et du développement technologique ;
 - La Direction de la promotion et de la culture scientifique ;

4 ° Directions

- Direction de l'Administration générale et de l'équipement ;
- Direction des bourses ;
- Direction de la maintenance, des constructions et des équipements de l'Enseignement supérieur.

III. Réalisations en 2015

Il s'agit dans cette partie de présenter d'abord les actions majeures déroulées en 2015 et ensuite les résultats relatifs à la mise en œuvre du plan de développement de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (PDES) 2013-2017.

III.1. les actions majeures déroulées en 2015



• Pose de la première pierre de l'Université Amadou Makhtar MBOW

La pose de la première pierre de l'Université Amadou Makhtar MBOW (UAM) a eu lieu le **mercredi 21 janvier 2015** à Diamniadio par Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal.

L'UAM est une Université de rang mondial alliant l'excellence dans la formation scientifique et professionnelle à l'innovation dans la gestion administrative, pédagogique et la recherche pour contribuer à l'élargissement de la carte universitaire et offrir des formations répondant aux standards internationaux.

Les travaux ont démarré pour la construction de l'administration de l'université (Rectorat, toutes les directions), des autres services et des infrastructures pédagogiques des pôles sciences et technologie, santé et sciences économique et gestion.

Le cout global du projet est de **65 000 000 000 FCFA** financé par l'Etat du Sénégal.



• Sommet continental sur la revitalisation de l'enseignement supérieur pour le développement de l'Afrique.

Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a organisé du **10 au 12 mars 2015** à Dakar le Sommet sur la revitalisation de l'enseignement supérieur pour le développement de l'Afrique. Cette rencontre a réuni près de 500

participants composés de dirigeants politiques et d'universitaires africains, d'experts etc.

• **Pose de la première pierre de l'Université du Sine Saloum El hadji Ibrahima NIASSE (USSEIN)**



Le lundi 13 avril 2015, Son Excellence Monsieur Macky SALL Président de la République du Sénégal a effectué la pose de la première pierre à Sing-Sing (Kaolack) de l'Université du Sine Saloum El hadji Ibrahima NIASSE (USSEIN).

L'USSEIN est une Université multi-sites à vocation agricole situés dans le bassin arachidier. Elle sera «une université moderne ancrée

dans ses terroirs, pour la sécurité alimentaire, le développement durable et la prospérité».

Le cout global du projet est de **65 000 000 000 FCFA** financé par l'Etat du Sénégal.



• **Rencontres scientifiques du Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES)**

Du 23 novembre au 1er décembre 2015, l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) a abrité l'édition 2015 des grandes rencontres scientifiques du CAMES avec comme activités :

- les 2èmes Journées Scientifiques du CAMES ;
 - le 9ème atelier de formation en Assurance Qualité de l'enseignement supérieur ;
 - le 30ème Colloque sur la Reconnaissance et l'Équivalence des Diplômes.
- En marge de ces activités statutaires du CAMES, Son Excellence Monsieur Macky SALL Président de la République du Sénégal, a été élevé à la Dignité de Grand-Croix de l'Ordre International des Palmes Académiques (OIPA/ CAMES) en récompense pour ses efforts fournis dans le cadre de l'amélioration de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique au Sénégal.



cofinancement de 5 000 000 000 de FCFA pour la création de l'Institut supérieur d'enseignement professionnel (ISEP) de Dakar à Diamniadio.



Développement (AFD) à Paris et ses collaborateurs. L'Objet de cette rencontre était de discuter sur les modalités de financement des Instituts supérieur d'enseignement professionnels (ISEP) de Richard Toll et de Bignona.

• Convention entre la Banque mondiale et la KOICA pour la Création de l'Institut supérieur d'Enseignement professionnel (ISEP) de Dakar à Diamniadio

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le Professeur Mary Teuw NIANE a présidé le **vendredi 16 octobre 2015** la cérémonie de signature de la convention entre la KOICA et la Banque mondiale pour un

• Création des Instituts supérieur d'Enseignement professionnel (ISEP) de Richard Toll et de Bignona

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Professeur Mary Teuw NIANE a reçu le 05 novembre 2015, Madame Marie Pierre Nicolle, Directrice du département du développement humain au siège de l'Agence française de



• Visite du Président de la République à l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar.

Son Excellence Monsieur Macky SALL Président de la République du Sénégal a visité le **vendredi 31 juillet 2015**, l'université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD) et le Centre des œuvres universitaires de Dakar (COUD).

A cette occasion, Monsieur le Président de la République a

procédé au lancement des travaux d'extension et de réhabilitation des bâtiments à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). Ces travaux sont financés par la Banque mondiale dans le cadre du programme de gouvernance et de financement de l'enseignement supérieur axé sur les résultats (PGF-Sup), pour un montant de 3 334 680 000 FCFA.

Ils'agit de la réhabilitation du Rectorat et office du Bac, de l'Auditorium, de l'Amphi Mbaye Guéye, de l'Amphi 7/FST, des Amphis communs et des Amphis A et B de la FSJP

Il a également procédé au lancement des travaux de construction des laboratoires scientifiques de 600 000 000 FCFA.

Cette visite a été aussi marquée par l'inauguration de trois nouveaux pavillons du campus social d'une capacité de 1044 lits et la réception de 2ème phase de la cité des enseignants à Mermoz.



• Tournée nationale dans les universités et autres institutions d'enseignement supérieur

Professeur Mary Teuw NIANE, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et sa délégation composée de députés, d'élus locaux et nationaux, de syndicalistes, de membres de la société civile, d'autorités administratives, d'étudiants et de journalistes ont effectué une tournée nationale du 8 au 13 octobre 2015 dans les régions de Dakar, Ziguinchor,

Kolda, Tambacounda, Diourbel, Thiès et Saint-Louis pour s'enquérir de l'état d'avancement des différents chantiers dans les différentes universités et institutions d'enseignement supérieur.

Accord de partenariat

L'année 2015 est également marquée par la signature de conventions de partenariat entre le Ministère de l'Enseignement supérieur et d'autres structures nationales et internationales.

- Accord de convention entre le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et la Coalition pour une Synergie des Acteurs pour la Défense de l'Ecole Publique (COSYDEP) dans le cadre du programme d'information, de communication et de mobilisation sur la réforme de l'Enseignement supérieur.

- Protocole de collaboration entre le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et celui de l'Enseignement supérieur, des sciences et Innovation du Cap Vert pour un programme qui englobe les domaines des sciences de la mer, de l'agriculture, de la médecine, des ressources hydriques, de l'énergie renouvelable etc.

- Convention de partenariat entre le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et l'Agence de l'Informatique de l'Etat pour l'interconnexion des Etablissements d'enseignement supérieur du Sénégal et l'hébergement des applications dans les centres de ressources de l'ADIE.

- Protocole d'accord entre le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et celui des Enseignements secondaire et supérieur de la République du BURKINA FASO pour la mise en place d'une plateforme pour l'orientation des bacheliers au Burkina Faso.

III.2. les résultats relatifs au plan de développement de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

La dynamique d'amélioration significative notée dans la prise en charge des différentes préoccupations du système d'enseignement supérieur et de Recherche s'est maintenue en 2015. Les résultats relatifs au PDESR 2013-2017 sont déclinés selon les objectifs ci-après :

• Améliorer l'accès dans l'Enseignement supérieur

Indicateurs	Situation de base		Valeurs cibles		
	2014	2015	2016	2017	2018
Taux d'accès (Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants)	989	1037	1238	1317	1414
Pourcentage de nouveaux bacheliers orientés	71,43%	65,34%	82%	80%	78%
La part du privé dans les effectifs d'étudiants	22,3%	33,29%	34,96%	36,70%	38,54%

Taux d'accès (Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants) pour cet indicateur: cet indicateur est passé de 989 en 2014 à 1037 en 2015 soit une hausse de 48 points par rapport à 2014. Malgré cette hausse, le Sénégal n'a pas encore atteint le nombre d'étudiants optimal pour le développement du pays qui doit être de 2% de la population totale, soit 277 469 étudiants, en 2014.

Le pourcentage de nouveaux bacheliers orientés est passé de 71,43% en 2014 à 65,34% en 2015 soit un écart négatif de 24,1%. Cette baisse s'explique par l'orientation en cours des bacheliers dans le privé.

La part du privé dans les effectifs d'étudiants est passée de 22,3% en 2014 à 32,29% en 2015, soit une hausse de 10,99% par rapport à 2014.

• Amélioration de la qualité de l'Enseignement supérieur

Indicateurs	Situation de base		Valeurs cibles (mode de calcul ????)		
	2014	2015	2016	2017	2018
Taux de Promotion en Licence 1 dans les universités publiques	57,47%	60%	63%	66%	69%
Taux de réussite en licence 1 à l'EPT	100%	100%	100%	100%	100%
Taux de réussite en licence 1 à l'ISEP de Thiès	100%	100%	100%	100%	100%
Pourcentage d'étudiants bénéficiant du programme "Un étudiant un ordinateur"	16 900	25 000	37500	56250	84375
Le nombre d'étudiants bénéficiant d'une bourse ou d'une aide	103 278	107 632	79815	89517	99528
nombre de lits disponibles	8593	10 237	19046	34046	40046

Taux de Promotion en Licence 1 dans les universités publiques :

Les résultats sont en cours pour l'année 2015.

Taux de réussite en licence 1 : L'école polytechnique de Thiès et l'Institut Supérieur d'Enseignement supérieur (ISEP) de Thiès ont enregistré des taux de réussite en première année de 100%.

Pourcentage d'étudiants bénéficiant du programme «Un étudiant un ordinateur»:

En 2015, **25 000** étudiants ont bénéficié du Programme « un étudiant un ordinateur » contre **16 900** en 2014, soit une hausse de 8100 bénéficiaires par rapport à 2014.

Nombre d'étudiants bénéficiant d'une bourse ou d'une aide :

Le nombre d'étudiants bénéficiant d'une bourse ou d'une aide a augmenté de 4 354 en passant de **103 278** en 2014 à **107 632** en 2015.

Nombre de lits disponibles :

Le nombre de lits disponibles est passé de **8 593** en 2014 à **10 237** en 2015, soit une hausse de **1644 lits**. Cette hausse s'explique par la réception des 1044 lits de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar et de l'hôtel du Rail.

• Recherche et Innovation

Indicateurs	Situation de base		Valeurs cibles		
	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de projets de recherche financés	10	11	12	12	13
nombre de Centres de recherche et d'essai fonctionnels	9	16	23	28	33
Nombre de personnes encadrées et formées au TIC dans les CRE (vulgarisation)	7356	8091	12137	18205	27307
Nombre de femmes enseignantes chercheuses financés dans le cadre du PAPES	39	28	31	34	37

Nombre de projets de recherche financés :

11 projets ont été financés en 2015 dans le cadre du Fonds d'Impulsions de la Recherche Scientifique et Technique (FISRT).

Nombre de Centres de recherche et d'essai fonctionnels

16 Centres de recherche et d'essai sont fonctionnels en 2015 contre 9 en 2014.

Nombre de personnes encadrées et formées au TIC dans les CRE (vulgarisation)

8091 personnes ont été encadrées au TIC dans les CRE en 2015.

• Signation convention

«La signature de la convention entre le CNDST et l'éditeur néerlandais Elsevier pour l'accès aux produits et services de Sciencedirect, scopus, et les revues Masson » pour une durée de trois ans. Cette convention permet aux institutions d'enseignement supérieur public du Sénégal d'accéder à ces bases de données scientifiques et en conséquence d'accroître la production scientifique de nos universités et la visibilité de la recherche.

• **Gestion administrative**
• **Projets de textes**

Projets de Lois/Décrets	Etat de mise en œuvre
Projet de loi modifiant la loi 81-59 du 9 novembre 1981 (réforme des titres et des grades)	projet de loi votée le 19 février 2016
Projet de loi portant création de centres régionaux des œuvres Universitaires	Loi voté le 19 février 2016
Projet de décret sur l'Organisation et le fonctionnement de l'UVS :	Comité technique tenu le 25 février 2015, observations intégrées
Projet de décret modifiant le décret portant organisation du MESR et créant une Direction générale des œuvres universitaires sociales	Transmis aux services du SGG
Projet de modification du Décret n°68-86 du 24 juillet 1968 relatif aux associations d'étudiants :	Transmis aux services du SGG
Projet de modification du décret n°90-443 relatif au CAEM :	Comité interne tenu 2 et 3 mars 2016 au SGG
Projet de modification du décret n°90-444 relatif au CAECM : Idem	Comité interne tenu 2 et 3 mars 2016 au SGG
Projet de modification du décret n°90-443 relatif au CAES : Idem	Comité interne tenu 2 et 3 mars 2016 au SGG
Projet de modification du décret n°2011-627 du 13 mai 2011 relatif à la création de passerelles professionnelles dans le moyen Secondaire	Comité interne tenu 2 et 3 mars 2016 au SGG

Projets de Lois/Décrets	Etat de mise en œuvre
Projet de décret fixant les conditions d'emploi et de rémunération du Directeur général et des Directeurs de la Direction générale de la Recherche (DGR)	Transmis à nouveau aux acteurs de la Recherche après intégration des observations du MEF
Projet de décret abrogeant et remplaçant le décret n° 2012-837 du 07 août 2012 portant création, organisation et fonctionnement de l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ- SUP)	Transmis aux services du SGG

- **Gestion administrative**
- **Projets de textes :**

Indicateurs	Situation de base		Valeurs cibles (mode calcul)		
	2014	2015	2016	2017	2018
Taux d'exécution budgétaire	97,89%	99,73%	100%	100%	100%
Nombre d'enseignants permanents titulaires d'un Doctorat/ <u>Ph.D</u>	599	801	841	883	927

Le Budget 2015 du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche a été exécuté de 99,73%.

Nombre d'enseignants permanents titulaires d'un Doctorat/ Ph.D

841 Enseignants permanents sont titulaires d'un Doctorat/Ph.D en 2015.

IV. Perspectives

Les défis prioritaires à relever pour le développement du système d'enseignement supérieur sont les suivants :

- développer les sciences, technologies, sciences de l'ingénieur et mathématiques (STEM);
- mener une politique d'internationalisation afin de développer notre enseignement supérieur ;
- développer des formations professionnelles et professionnalisantes;
- mener une politique d'orientation et d'investissements résolue tournée vers le développement de la technologie du virtuel ;
- accueillir et accompagner les étudiants dans leurs choix, les aider dans l'art de constituer et de présenter un bon portfolio, de les tenir informer des possibilités d'emploi à diverses étapes de leurs cursus ;
- évaluer et mesurer de manière continue les universités d'enseignement supérieur à tous les niveaux ;
- varier les langues de travail. Il s'agira, en plus du français, de travailler de plus en plus avec l'anglais et faire en sorte que les langues nationales de viennent des langues d'enseignement ;
- utiliser les compétences universitaires de la diaspora ;
- construire, grâce à la négociation et dans une démarche consensuelle, un espace pour la science et le savoir être ;
- former les étudiants sénégalais au service à la communauté et en faire des citoyens aptes à s'adapter à un monde en perpétuel changement ;
- définir des stratégies efficaces de diffusion des résultats de la recherche ;
- mettre en place des mécanismes permettant de susciter l'intérêt du secteur privé pour la recherche dans les universités.

Annexes

V. Annexes

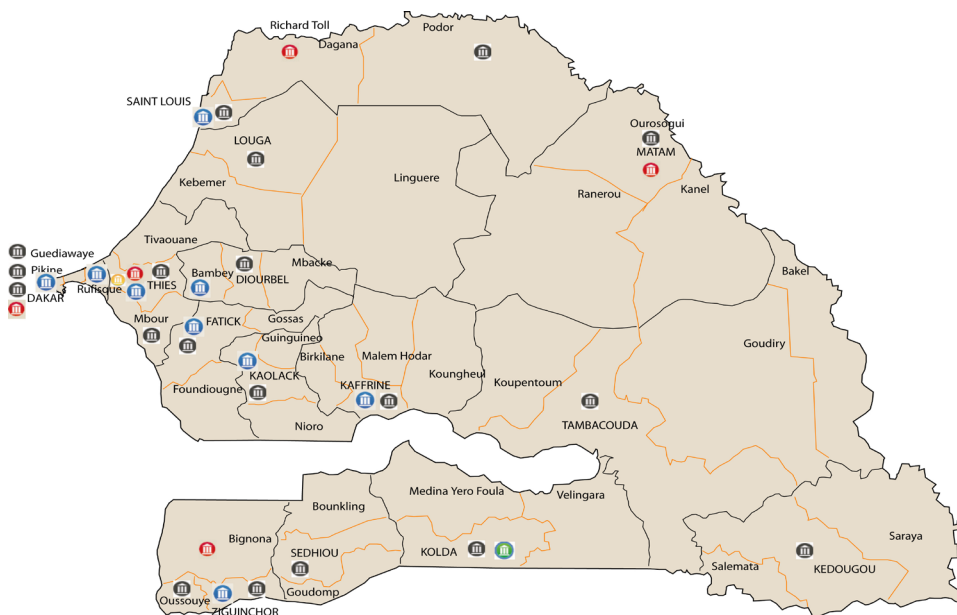
Projets de constructions et d'équipements

Structures	Projets/programmes	Date de démarrage	Etat d'avancement	Sources de financement	Responsables	Coût Total F CFA
Université Cheikh Anta DIOP de Dakar	Construction de salles de cours au CESTI	2015	Travaux en cours	Etat du Sénégal	DMCEES	150 000 000
	Construction de 31 laboratoires	2015	Travaux démarrés	Etat du Sénégal	DMCEES	600 000 000
	Projets de réhabilitation de l'UCAD	2015	Travaux démarrés	Banque Mondiale	ACBEP	3 334 680 000
	Mise à disposition de Tentes de 2000 places et 1000 places pour remplacer provisoirement les amphithéâtres à réhabiliter	2015	Travaux démarrés	Banque Mondiale	UCAD	400 000 000
Université Gaston BERGER de Saint Louis	Construction d'un amphithéâtre de 500 places +10 salles de classes + salles TD à UGB	2015	Travaux en cours	Etat du Sénégal	DMCEES	500 000 000
	Extension UGB et Construction UFR SEFS	2015	Travaux démarrés	Banque Mondiale	ACBEP	6 417 605 696
	Fourniture d'un ascenseur	2015	marché attribué	Etat du Sénégal	ACBEP	80 000 000
	19 Laboratoires de Travaux pratiques	2015	Installation du chantier en cours	Etat du Sénégal	DMCEES	350 000 000

Structures	Projets/programmes	Date de démarrage	Etat d'avancement	Sources de financement	Responsables	Coût Total F CFA
Université Assane SECK de Ziguinchor	Construction de l'hôtel de l'université et de la résidence des enseignants	2015	Gros œuvres en cours d'achèvement	Etat du Sénégal	ACBEP	500 000 000
	Extension des locaux pédagogiques	2015	Travaux démarrés	Banque Mondiale	ACBEP	6 234 275 382
	Construction d'un amphithéâtre de 500 places et de deux salles	2015	Fondations terminées	Etat du Sénégal	DMCEES	280 000 000
	Construction de 02 Salles de classe de 80 places avec des modules FESMANN	2015	Travaux terminés	Etat du Sénégal	DMCEES	24 000 000
	Centre délocalisé de l'UASZ à Kolda	2015	Démarrage des travaux	Etat du Sénégal	ACBEP	850 000 000
Université de Thiès	Extension Université de Thiès	2015	Travaux de fondation en cours	Banque Mondiale	ACBEP	4 655 685 176
	Construction de 26 laboratoires	2015	Travaux de fondation en cours	Etat du Sénégal	DMCEES	500 000 000
	Construction de 03 salles de classe	2015	Elévation en cours	Etat du Sénégal	DMCEES	90 000 000
Université Alloune DIOP de Bambey	Extension des locaux pédagogiques	2015	Travaux de fondation en cours	Banque Mondiale	ACBEP	4 598 852 268
	Construction Mur de clôture	2015	Travaux terminés	Etat du Sénégal	DMCEES	150 000 000

Structures	Projets/programmes	Date de démarrage	Etat d'avancement	Sources de financement	Responsables	Coût Total F CFA
Construction des Espaces numériques ouverts (ENO)	ENO de Fatick	2015	Démarrage en cours.	Etat du Sénégal	ACBEP	500 000 000
	ENO de Diourbel	2015	Gros œuvres bien avancés		ACBEP	500 000 000
	ENO de Tambacounda	2015	Démarrage des travaux		ACBEP	500 000 000
	ENO de Kolda	2015	Gros œuvres bien avancés		ACBEP	500 000 000
	ENO de Pikine	2015	Attente de la délibération portant affectation du terrain	Etat du Sénégal	DMCEES	500 000 000
	ENO de Mbour	2015	Fondations en cours		DMCEES	500 000 000
	ENO de Louga	2015	Elévation en cours		DMCEES	500 000 000
	ENO de Ourosogui	2015	Fondations en cours		DMCEES	500 000 000
	ENO de Sédhiou	2015	Elévation en cours	Banque Africaine de Développement	DMCEES	500 000 000
	ENO de Ziguinchor	2015	Attribution du marché en cours		PAUVS/DMC EES	500 000 000
	ENO de Guédiawaye	2015	Attribution en cours		PAUVS/DMC EES	500 000 000
	ENO de Thiés	2015	Attribution en cours		PAUVS/DMC EES	500 000 000
	ENO de Kaolack	2015	Attribution en cours		PAUVS/DMC EES	500 000 000
	ENO de Saint-Louis	2015	Attribution en cours		PAUVS/DMC EES	500 000 000

Structures	Projets/programmes	Date de démarrage	Etat d'avancement	Sources de financement	Responsables	Coût Total F CFA
Réseau des Instituts supérieur d'Enseignement professionnel (ISEP)	ISEP de Thiès	2015	Construction en cours	financement Banque mondiale	ACBEP	6 894 111 235
Centre de Recherche et d'Essai (CRE)	Construction du CRE de Medina Yero Foulda	2015	construction lancée en mai 2015 : livraison prévue en décembre 2015	Etat du Sénégal	DMCEES	60 000 000
Toutes les Universités	Programme d'urgence d'équipement des laboratoires de Travaux pratiques	2015	livrés	Etat du Sénégal	DAGE/DMCE ES	800 000 000



 Université	 ISEP	 EPT	 ENO	 Antenne délocalisée
Travaux démarrés - Réhabilitation de l'UCAD - Extension de l'UT - Extension de l'UASZ - Extension de l'UGB - Extension de l'UADB - Antenne délocalisée de Kolda - ISEP de Thiès - ENO de Kolda - ENO de Diourbel - ENO de Sédhiou - ENO de Tambacouda - ENO de Ourosogui - ENO de Louga	Démarrage en cours - ENO de Mbour - ENO de Pikine - ENO de Fatick - Université Amadou Mahtar Mbow Marché attribué - ENO de Guédiawaye - ENO de Saint Louis - ENO de Thiès - Université Ibrahima Sène Saloum E. I. Niasse	Appel d'offre en cours - ISEP de Matam - ENO de Kaolack - ENO de Ziguinchor - ENO de Dakar - ENO de Kédougou - ENO de Mbacké - ENO de Ndoum - ENO de Kaffrine Etudes en cours - ISEP de Dakar à Diamniadio - ISEP de Saint Louis à Richard Toll - ISEP de Ziguinchor à Bignona		

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Immeuble Adja Fatou Nourou Diop 3ème étage

Allées Papa Gueye Fall

BP: 36005

Tél: +221 33 889 81 31

www.mesr.gouv.sn